

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
INFORMATIONS SENSIBLES RELATIVES AUX MARCHÉS
Sous embargo jusqu'au 5 mars 2025, à 0950 CEST (0850 UTC)

HCOB PMI[®] France – Secteur des services

Plus forte contraction de l'activité depuis octobre 2023 dans le secteur des services français en février

Points clés :

Forte chute de la demande en février

Plus important recul de l'emploi depuis août 2020

Faibles perspectives d'activité malgré une amélioration par rapport à janvier

Données recueillies du 10 au 25 février 2025.

Les dernières données PMI HCOB ont mis en évidence le plus fort recul de l'activité depuis octobre 2023 dans le secteur des services français en février. Ce renforcement de la contraction a reflété une accélération de la baisse des nouvelles affaires, laquelle a contraint les prestataires de services français à se tourner vers leurs affaires en attente pour soutenir leur niveau d'activité.

Si la confiance s'est renforcée par rapport à janvier, les perspectives d'activité à douze mois sont toutefois demeurées faibles en février et les prestataires de services français sont restés prudents en termes de dépenses, comme en témoigne le plus fort recul de leurs effectifs depuis août 2020. Malgré la diminution des frais de personnel induite par les suppressions de postes, les données de l'enquête suggèrent un resserrement des marges bénéficiaires dans les entreprises, l'inflation des coûts ayant en effet affiché son rythme le plus marqué depuis six mois tandis que les prix facturés n'ont que très légèrement augmenté par rapport à janvier.

L'indice PMI[®] HCOB de l'activité commerciale – qui compare le volume d'activité du mois en cours à celui du mois précédent – s'est de nouveau inscrit en dessous de la barre du 50,0 du sans changement en février, signalant ainsi un recul de l'activité pour un sixième mois consécutif. S'étant en outre replié de 48,2 en janvier à 45,3, il indique le plus fort taux de contraction observé depuis près d'un an et demi.

Le nouveau repli de l'activité a principalement reflété la faiblesse de la demande, les entreprises interrogées ayant fréquemment mentionné l'impact d'une conjoncture économique défavorable, d'une diminution des portefeuilles clients et de la frilosité de ces derniers sur le niveau de leurs ventes. De fait, le volume global des nouvelles affaires a très fortement diminué, enregistrant en février sa plus forte contraction mensuelle depuis novembre 2023.

Cette baisse du nombre de nouveaux contrats obtenus par les prestataires de services français a principalement résulté d'une forte détérioration de la demande sur les marchés français, la contraction du volume des ventes à l'export ayant en effet été nettement moins marquée que celle du volume global des nouvelles affaires. La faiblesse de la demande globale s'est traduite par une nouvelle diminution du volume des affaires en cours, la plus importante, en outre, depuis quinze mois.

La contraction du volume du travail en attente s'est en outre accélérée malgré un renforcement du rythme des suppressions d'emplois dans le secteur. Les prestataires de services français ont en effet réduit leurs effectifs pour un troisième mois consécutif, procédant en outre en février à la plus forte baisse des niveaux de personnel depuis août 2020.

Les données sur les prix ont mis en évidence une accentuation des tensions sur les coûts lors de la dernière période d'enquête, tendance fréquemment attribuée à l'augmentation des frais salariaux, du prix des achats et des tarifs fournisseurs pour certains services. L'inflation des prix payés a affiché son rythme le plus marqué depuis six mois en février.

Parallèlement, après avoir enregistré leur premier repli depuis près de quatre ans en janvier, les prix facturés par les prestataires de services français sont repartis à la hausse. Ils n'ont toutefois que très légèrement augmenté, de fortes pressions concurrentielles et des demandes de remises de prix de la part des clients ayant conduit certaines entreprises à réduire leurs

tarifs.

Malgré une conjoncture globalement défavorable, les perspectives d'activité à douze mois se sont améliorées par rapport au mois précédent. Le renforcement de la confiance n'a toutefois été que marginal, le degré d'optimisme n'ayant que très peu progressé par rapport au creux de cinquante-six mois enregistré en janvier et étant resté faible au regard des critères historiques de l'enquête.

Commentaire

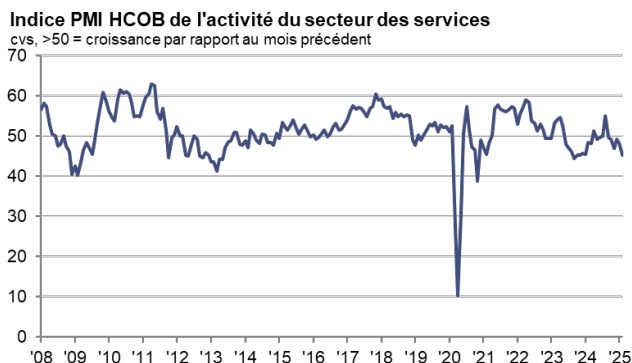
Dr. Tariq Kamal Chaudhry, économiste, Hamburg Commercial Bank, commente ainsi les derniers résultats de l'enquête :

« Les dernières données PMI HCOB ont mis en évidence une conjoncture très défavorable dans le secteur des services français. La contraction de l'activité s'est en effet accélérée en février, tendance que les entreprises interrogées ont fréquemment attribuée à une détérioration de la demande, à l'attentisme des clients et à la faiblesse générale de la conjoncture. Les faibles performances économiques de la France contrastent en outre avec celles d'autres économies majeures de la zone euro, notamment l'Italie et l'Espagne.

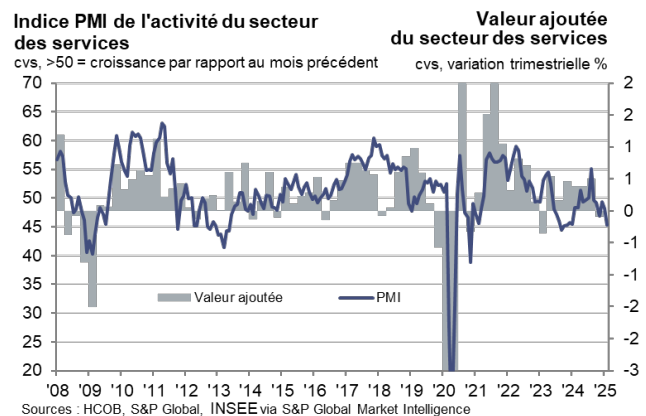
Les prestataires de services français voient en outre leurs marges se resserrer sous l'effet du niveau élevé des prix. En effet, alors que la demande de services s'est fortement repliée, les coûts ont continué d'augmenter, poussés à la hausse par le renchérissement des salaires, des prix des achats et des tarifs fournisseurs pour certains services. Or, si les entreprises s'efforcent (avec un succès très limité) de répercuter l'inflation des prix payés sur les clients, leurs tarifs n'ont que très légèrement augmenté en février.

Les perspectives du secteur apparaissent bien sombres et la tendance suivie par la demande est très préoccupante. Les données PMI HCOB suggèrent en effet que celle-ci recule plus fortement sur les marchés français qu'à l'étranger, les répondants mentionnant fréquemment l'attentisme des clients et un recul de la confiance. Si les perspectives d'activité à douze mois se sont quelque peu redressées par rapport à janvier, elles continuent toutefois d'afficher un niveau peu élevé et nettement inférieur à la moyenne enregistrée depuis le début de l'enquête. Cette faiblesse de la confiance s'est traduite par une accélération de la contraction de l'emploi en février, des restrictions budgétaires ayant notamment pesé sur les décisions d'embauche dans certaines entreprises. »

-Fin-



Sources : HCOB, S&P Global PMI.



Sources : HCOB, S&P Global, INSEE via S&P Global Market Intelligence

HCOB PMI[®] France – Indice composite

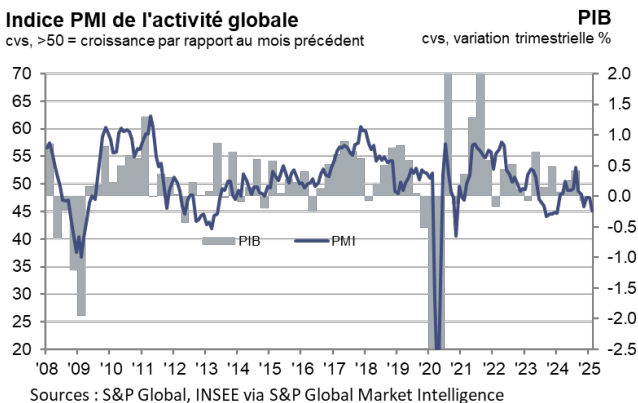
Plus forte baisse de l'activité globale du secteur privé français depuis janvier 2024

S'étant replié de 47,6 en janvier à 45,1, l'indice HCOB PMI[®] composite de l'activité globale* – une moyenne pondérée de l'indice PMI HCOB relatif au secteur manufacturier français et de l'indice HCOB de l'activité commerciale du secteur des services français – a mis en évidence une accélération de la contraction de l'activité du secteur privé français, celle-ci ayant ainsi affiché son rythme le plus soutenu depuis un peu plus d'un an. Ce renforcement de la contraction reflète la tendance observée dans le secteur des services, la baisse de la production ayant au contraire légèrement marqué le pas dans le secteur manufacturier.

Faisant écho aux tendances observées pour l'activité, la baisse des nouvelles affaires s'est fortement accentuée dans le secteur des services tandis qu'elle a ralenti dans le secteur manufacturier. Dans les deux secteurs, les ventes à l'export ont diminué à un rythme moins soutenu que le volume global des nouvelles affaires, suggérant une détérioration de la demande plus marquée sur les marchés français qu'à l'étranger.

Parallèlement, les données composites de l'enquête ont mis en évidence le plus fort recul de l'emploi depuis quatre ans et demi dans l'ensemble du secteur privé français en février. Les effectifs ont en outre diminué malgré un léger renforcement de la confiance, les perspectives d'activité à douze mois ayant toutefois conservé un niveau inférieur à leur moyenne historique.

Enfin, les tensions sur les coûts se sont accentuées en février dans le secteur privé français, le taux d'inflation des prix payés s'étant redressé à un sommet de six mois. Parallèlement, les prix facturés ont eux aussi augmenté, la hausse observée au cours du mois n'ayant toutefois été que marginale.



Contacts

Hamburg Commercial Bank AG

Dr. Tariq Kamal Chaudhry
Economist

T: +49-171-915-9096

tariq.chaudhry@hcob-bank.com

Katrin Steinbacher
Head of Press Office
Senior Vice President
T: +49-40-3333-11130

katrin.steinbacher@hcob-bank.com

S&P Global Market Intelligence

Joe Hayes
Principal Economist

T: +44-1344-328-099

joe.hayes@spglobal.com

Corporate Communications
press.mi@spglobal.com

Note aux éditeurs

Le rapport HCOB PMI® sur le secteur des services français est établi à partir des données recueillies par S&P Global auprès d'un panel constitué d'environ 400 entreprises du secteur des services français. Il couvre les secteurs d'activité suivants : services aux consommateurs (à l'exclusion du commerce de détail), transports, information, communication, activités financières, assurance, activités immobilières et services aux entreprises. Le panel de répondants est stratifié selon la taille des effectifs et par sous-secteurs d'activité, en fonction de la contribution de chacun au PIB. L'enquête a commencé en mai 1998.

Les données sont recueillies en milieu de mois par le biais d'un questionnaire invitant les répondants à comparer la situation de leur entreprise à celle du mois précédent. Pour chaque variable étudiée, nous calculons un indice de diffusion qui correspond à la somme des réponses "en hausse" et de la moitié des réponses indiquant un "sans changement". Les indices de diffusion varient de 0 à 100, une valeur supérieure à 50,0 indiquant une augmentation (ou une amélioration) du paramètre étudié tandis qu'une valeur inférieure à 50,0 indique une diminution (ou une dégradation) de celui-ci. Les indices de diffusion sont ensuite corrigés des variations saisonnières.

L'indice de l'activité commerciale, indice principal de l'enquête PMI® HCOB sur le secteur des services français, est un indice de diffusion calculé à partir d'une question unique interrogeant les répondants sur leur niveau d'activité par rapport au mois précédent. L'indice de l'activité commerciale s'apparente à l'indice de la production manufacturière. S'il est parfois désigné sous l'appellation d'indice PMI du secteur des services, il ne peut toutefois s'assimiler à l'indice PMI global de l'industrie manufacturière.

L'indice composite de l'activité globale est une moyenne pondérée de l'indice de la production du secteur manufacturier et de l'indice de l'activité commerciale du secteur des services. Les données sont pondérées en fonction du poids, tel qu'établi par les statistiques officielles, de chaque secteur dans l'économie du pays. S'il est parfois désigné sous l'appellation d'indice PMI composite, il ne peut toutefois s'assimiler à l'indice PMI global de l'industrie manufacturière.

S&P Global ne revient pas sur les données de l'enquête après publication. Toutefois, si nécessaire, les facteurs de variation saisonnière peuvent être occasionnellement révisés, ce qui pourrait entraîner une modification de l'indice désaisonnalisé.

L'Indice flash pour le secteur des services a été établi à partir de 82 % des réponses utilisées dans la production des résultats finaux. L'Indice flash composite a été établi à partir de 87 % des réponses utilisées dans la production des résultats finaux. La différence moyenne entre les valeurs de l'Indice PMI flash et celles de l'Indice PMI final calculées depuis janvier 2006 pour le secteur des services est de -0,1 (0,5 en valeur absolue). La différence moyenne entre les valeurs de l'Indice PMI composite flash et celles de l'Indice PMI composite final calculées depuis janvier 2006 est de -0,1 (0,4 en valeur absolue).

Pour obtenir des informations complémentaires sur la méthodologie de l'enquête PMI, veuillez contacter economics@spglobal.com.

À propos de Hamburg Commercial Bank AG

Hamburg Commercial Bank (HCOB) est une banque commerciale privée et un établissement financier spécialisé, dont le siège social est situé à Hambourg, en Allemagne. La banque met au service de ses clients un haut niveau d'expertise en matière de financements structurés de projets immobiliers commerciaux, principalement en Allemagne mais également chez ses voisins européens. Elle bénéficie d'une position solide sur le marché du transport maritime international. La banque est également l'un des pionniers du financement de projets européens en matière d'énergies renouvelables. Elle soutient le développement de larges infrastructures, notamment dans le domaine du numérique. HCOB offre des solutions de financement sur mesure à sa clientèle d'entreprises, tant en Allemagne qu'à l'international. La banque propose également des produits et services numériques permettant d'accroître la fiabilité et la rapidité des paiements sur le territoire allemand ainsi qu'à l'étranger, et facilitant le financement du commerce.

La Hamburg Commercial Bank incorpore dans toutes ses actions le respect des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et a intégré dans son modèle d'entreprise les principes de durabilité. Elle accompagne ses clients dans leur transition vers un avenir plus durable.

La banque met à la disposition de ses clients des conseils expérimentés et pragmatiques. Un accompagnement de confiance, basé sur des analyses détaillées et une relation d'égalité, permet de rechercher ensemble des solutions adaptées et efficaces aux problèmes les plus complexes. La HCOB est reconnue pour ses solutions de financement sur mesure, son haut niveau d'expertise dans les domaines de la structuration et de la syndication, son savoir-faire acquis au cours de nombreuses années d'expérience ainsi que sa profonde connaissance des marchés et du secteur financier.

S&P Global (NYSE : SPGI)

À travers la mise à disposition de données pertinentes, d'expertises et de technologies connectées, S&P Global procure aux gouvernements, aux entreprises et aux particuliers, des renseignements essentiels leur permettant de prendre, en toute confiance, des décisions éclairées. Qu'il s'agisse d'aider nos clients à évaluer de nouveaux investissements ou à déployer des stratégies de transition énergétique et de ESG à travers la chaîne d'approvisionnement, nous ouvrons de nouveaux horizons, relevons les défis et contribuons à accélérer les progrès pour le monde à venir.

Nos notations de crédit, indices de références, analyses et solutions de gestion des processus font figure de référence auprès des principaux acteurs des marchés mondiaux des capitaux, des matières premières et de l'automobile. Chaque service proposé par S&P Global donne aux principales entreprises et organisations mondiales les outils leur permettant de se préparer, dès aujourd'hui, aux défis de demain.

S&P Global est une marque commerciale de S&P Global Ltd. et/ou de ses sociétés affiliées. Les autres dénominations d'entreprise et noms de produits peuvent constituer des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs © 2025 S&P Global Ltd. Tous droits réservés. www.spglobal.com

À propos du CNA

Le CNA (Conseil National des Achats) est une association réunissant, à titre individuel et sans but lucratif ou syndical, les personnes participant effectivement aux opérations d'achat ou à leur direction dans les entreprises ou administrations. Son but est d'accroître l'efficacité de la fonction achat dans l'économie par la formation et l'information des personnes concernées, la définition et l'application d'une éthique professionnelle, toutes études, recherches, enquêtes et actions d'intérêt général dans tous les domaines concernant directement ou indirectement la fonction achat et les fonctions annexes.

À propos du PMI

Aujourd'hui disponibles dans plus de 40 pays et régions clés dont la zone euro, les Indices PMI® sont à ce jour les enquêtes de conjoncture suscitant le plus d'attention dans le monde. Indicateurs mensuels de tendances économiques précis,

actualisés et souvent uniques, ils bénéficient d'une haute réputation auprès des banques centrales, des marchés financiers et des décideurs. www.spglobal.com/marketintelligence/en/mi/products/pmi.html.

Si vous ne souhaitez plus recevoir les communiqués de presse de S&P Global, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante press.mi@spglobal.com. Pour consulter notre politique de confidentialité, veuillez cliquer [ici](#).

Droits de propriété

Les droits de propriété intellectuelle attachés à l'indice PMI et aux données figurant dans le présent document sont détenus en pleine propriété ou sous licence par S&P Global et/ou de ses sociétés affiliées. Toute utilisation non autorisée, incluant, et sans que cette liste ne soit limitative, la reproduction, la distribution, la transmission ou tout autre mode de représentation des données, sans autorisation préalable de S&P Global, est interdite. La responsabilité de S&P Global ne saurait être engagée en raison du contenu de ce rapport et de l'information qu'il présente ("données"), des erreurs, inexactitudes, omissions ou retards dans les données, ou de toute action entreprise sur le fondement du présent document. S&P Global ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages, particuliers, directs ou indirects, pouvant résulter de l'utilisation des données. Purchasing Managers' IndexTM et PMI[®] sont des marques commerciales de S&P Global Inc ou sont utilisés sous licence par S&P Global Inc et/ou de ses sociétés affiliées.

Les informations figurant dans le présent document sont publiées par S&P Global Market Intelligence et non par S&P Global Ratings qui est une division autonome de S&P Global. La reproduction des informations, des données et tout autre partie du document, sous quelque forme que ce soit, sans autorisation écrite préalable de S&P Global est interdite. S&P Global, ses sociétés affiliées et ses fournisseurs (« fournisseurs de contenu ») ne garantissent pas l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, la ponctualité et la disponibilité des informations publiées dans le présent document, et leur responsabilité ne saurait être engagée en raison des erreurs ou omissions y figurant, quelle qu'en soit la cause (négligence ou autre), ou des conséquences résultant de l'utilisation de ces informations. Les « fournisseurs de contenu » ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des dommages, des coûts, des dépenses, des frais légaux, ou des pertes (y compris les pertes de revenus, pertes de profit et manques à gagner) pouvant résulter de l'utilisation de ces informations.